

APPEL A PROJET « PREVENTION DE LA DELINQUANCE »

La Communauté d'Agglomération lance son premier appel à projet « prévention de la délinquance » Objectif : soutenir les actions innovantes de prévention sur le territoire. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 10 avril 2020, 16h00.

QUI PEUT CANDIDATER ?

Peuvent candidater à cet appel à projet :

- des personnes morales (associations et institutions),
- des personnes physiques, sous réserve, au moment de l'octroi de la dotation financière, que leur projet ait abouti à la création d'une personne morale.

Les porteurs de projets peuvent être des nouvelles structures ou bien des structures existantes avec de nouveaux projets. Ils doivent obligatoirement avoir un ancrage sur le territoire.

QUELS SONT LES PROJETS ELIGIBLES ?

L'appel à projet encourage les actions en lien avec la :

- lutte contre le harcèlement scolaire,
- lutte contre les addictions,
- lutte contre les violences sexistes, sexuelles et intrafamiliales,
- prévention en matière de sécurité routière.

Pour être éligible, le projet doit être mis en œuvre sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Saintes et y avoir un impact direct. Tous les supports de prévention sont acceptés. Il peut s'agir de créer un nouveau projet ou bien d'essaimer sur le territoire une action qui existe déjà ailleurs.

A QUELLE DOTATION POUVEZ-VOUS PRETENDRE ?

L'appel à projet est doté de 27 000€. Un lauréat peut obtenir jusqu'à 10 000€ sous forme de subvention.

COMMENT CANDIDATER ?

Pour candidater, il faut dans un premier temps présenter le projet à la direction des solidarités (Franck Bascou : 06 78 26 61 81 et/ou Milène Baillargeau : 06 76 70 19 02).

Après cela, le dossier de candidature peut être retiré sur www.agglo-saintes.fr, rubrique « L'agglo au quotidien » > « Solidarités » > « Appel à projet « prévention de la délinquance » ».

Complétez-le et retournez-le avant le 10 avril 2020, 16h00 :

- Par mail : f.bascou@agglo-saintes.fr ou m.baillargeau@agglo-saintes.fr
- Par courrier adressé à M. Le Président de la Communauté d'Agglomération de Saintes, Direction des Solidarités, 4 avenue de Tombouctou, 17100 Saintes

Une question ?

Pour plus de renseignements :

Rendez-vous sur www.agglo-saintes.fr

ou contactez Franck Bascou, chargé de mission CISPD :

f.bascou@agglo-saintes.fr / 06 78 26 61 81

ou Milène Baillargeau, intervenante sociale en commissariat et gendarmerie:

m.baillargeau@agglo-saintes.fr / 06 76 70 19 02